

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 8 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 12 Octobre 1880

ACTES OFFICIELS

CHARLES III,

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Attendu que l'exercice de la chasse au fusil sur le territoire de Notre Principauté est une menace permanente pour la sécurité des personnes, depuis que les habitations se multiplient et restreignent chaque jour de plus en plus l'espace cultivé;

Attendu que, pour éviter les accidents pouvant résulter d'un tel état de choses, il y a lieu de supprimer la faculté de chasser;

Notre Conseil d'Etat entendu,

Avons Ordonné et Ordonnons:

ARTICLE PREMIER

La chasse est interdite dans Notre Principauté à dater du 1^{er} janvier prochain.

ART. 2

Les articles 14 et 19 de l'Ordonnance sur la Police Générale du 6 juin 1867 sont abrogés.

ART. 3

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le premier octobre mil huit cent quatre-vingt.

CHARLES.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,
Ch^r VOLIVER.

CHARLES III,

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Considérant que les explosions produites par le tir des mines ou autrement sont rendues fréquentes par la multiplicité des travaux entrepris dans Notre Principauté, et qu'il est nécessaire de prévenir, autant que possible, les dangers qu'elles présentent pour la sécurité publique;

Notre Conseil d'Etat entendu,

Avons Ordonné et Ordonnons:

ARTICLE PREMIER

Il est interdit de pratiquer des mines et de provoquer des explosions par quelque moyen que ce soit, sans en avoir demandé et obtenu l'autorisation de Notre Gouverneur Général.

L'autorisation déterminera, sur le rapport des agents du service compétent, les précautions à prendre et les mesures à observer dans l'intérêt public.

ART. 2

Les contraventions aux dispositions qui précèdent seront constatées concurremment par la Police, par les Carabiniers et par les agents assermentés de l'Administration des Travaux Publics.

Les ouvriers contrevenants, ainsi que les entrepreneurs et les propriétaires pour le compte desquels ils auraient agi, seront solidairement responsables du montant des amendes, des frais de justice et des dommages-intérêts, s'il y a lieu.

ART. 3

Toute contravention soit à la prohibition de l'article premier ci-dessus, soit aux conditions de l'autorisation accordée par Notre Gouverneur Général, sera punie d'une amende de seize à trois cents francs, sans préjudice de l'application du droit commun, en cas de menaces, rébellion ou dommages aux personnes ou aux propriétés.

S'il y a récidive ou résistance aux injonctions de l'Autorité, l'amende ne pourra être moindre de trente francs, et Notre Tribunal Supérieur pourra prononcer, en outre, un emprisonnement de trois jours à un mois.

ART. 4

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt.

CHARLES.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,
Ch^r VOLIVER.

NOUVELLES LOCALES

M. Ardoin, ancien capitaine des pompiers à Paris, vient d'arriver à Monaco, pour prendre le commandement des pompiers de la Principauté.

Dimanche matin, vers 9 heures et demie, les époux Nessi, tailleurs d'habits, habitant depuis peu Monaco, villa Marcel, rue Antoinette, dans une mansarde, étaient allés faire des livraisons en ville, et avaient enfermé chez eux leur petit garçon, Nicolas, âgé de cinq ans. Se trouvant seul, cet enfant, pour s'amuser, ouvrit la fenêtre et monta sur le toit; un faux mouvement le fit glisser, et il se serait précipité d'une hauteur de trois étages et demi sur le pavé de la cour, si, instinctivement, le pauvre petit ne s'était accroché à la gouttière.

A ses cris, une domestique de la maison, Marguerite Trevisani, accourut et appela les voisins. On apporta des matelas dans la cour, tandis qu'un des locataires enfonçait la porte pour monter sur la toiture. Tous ces préparatifs avaient pris dix minutes; à bout de forces, Nicolas Nessi lâcha la gouttière et tomba sur les matelas préparés à son intention. Il se releva aussitôt sain et sauf. On juge de la joie du père, qu'on était allé chercher, et de tous les assistants qui avaient, pendant cette scène, éprouvé les plus vives angoisses. Le sieur Nessi n'en pouvait croire ses yeux. *Era un vero miracolo!* nous disait-il en pleurant et en embrassant son fils. C'était aussi l'avis de tous ceux qui étaient présents. Une dame habitant la maison avait été si émue, qu'elle s'évanouit après l'accident.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Auban. — Ces jours derniers, un orage de grêle d'une grande violence a éclaté sur le territoire de plusieurs communes du canton de Saint-Auban et y a causé des dégâts assez sérieux.

Nice. — Jusqu'à présent, la Banque de France imposait à ceux de ses comptes courants qui ne résidaient pas dans les villes où elle a des succursales, l'obligation d'y élire domicile et de s'y faire représenter.

Cette règle, qui privait des bienfaits du crédit une classe considérable de négociants et industriels qui habitent les petites villes ou la campagne, vient d'être modifiée par le conseil général de la Banque.

A l'avenir, les négociants domiciliés hors du chef-lieu des succursales pourront être, avec l'approbation du gouvernement de la Banque, admis au compte courant, avec faculté d'escompte, sans condition de résidence.

La remise des bordereaux d'escompte, l'envoi des fonds, et en général toutes les opérations effectuées entre la Banque ou ses succursales et les comptes courants extérieurs pourront se faire par correspondance.

Les directeurs des succursales ont reçu les instructions nécessaires pour la mise à exécution de ces nouvelles mesures, et ils les porteront à la connaissance des négociants intéressés.

Villefranche. — Un vol avec effraction a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi dans la maison de M. J..., à Beaulieu, quartier Grosseuil, louée à la famille G..., de Nice.

Les voleurs se sont emparés de plusieurs effets d'habillements pour homme.

Menton. — Le *Réveil de Menton* annonce que le Conseil municipal a voté, en l'amendant, le projet de distribution d'eaux potables et d'irrigation présenté par le Maire.

Ventimiglia. — Un récent arrêt de la Cour de Cassation de Rome déclare que tout envoi, fait par la poste, d'articles de bijouterie provenant de l'étranger constitue le délit de contrebande.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

La semaine est dominée par la mort de Jacques Offenbach, qui a succombé, sans souffrance, au mal qui le minait depuis déjà de longues années, et contre lequel la force de sa volonté le tenait debout, bien plus encore que l'accumulation de soins et de précautions dont il était l'objet. Offenbach était originaire des provinces rhénanes et avait soixante et un ans. Né dans le judaïsme, il s'était converti au catholicisme lors de son mariage avec la sœur de MM. Robert et Gaston Mitchell.

Vous connaissez sa vie, de luttes d'abord, puis de succès incessants et qui lui assurent une place ineffaçable au Panthéon artistique. C'est comme violoncelliste qu'il se produisit à son arrivée à Paris. Il se montrait, sur cet instrument, un virtuose remarquable, et fut certainement parvenu, avec son aide seule, à se faire un nom. Mais le démon de la composition et du théâtre le tentait : il se sentait né pour d'autres espaces que l'estrade d'une salle de concert. Appelé par Arsène Houssaye à diriger l'orchestre du Théâtre-Français, il profita de ce que cette situation lui assurait la niche et la pâtée, pour se livrer à son goût pour la composition, s'attaquant à tous les genres, mêlant les partitions de théâtre aux valse et aux polkas. Dans ce dernier ordre de musique dansante, il consacra tout un recueil à la troupe de la maison de Molière, chaque artiste ayant son morceau attribué.

Amené à prendre la direction d'un petit théâtre aux Champs-Élysées, en face le Cirque — actuellement les *Folies-Marigny* — il y fonda les *Bouffes-Parisiens* et y donna ses premières opérettes, les légendaires *Deux Aveugles* entr'autres. Encouragé par le succès de son entreprise, il la transporta au passage Choiseul, dans l'ancien théâtre Comte, et c'est de là que date sa célébrité, avec la représentation d'*Orphée aux Enfers*.

Une suite considérable d'ouvrages suivit cette partition mémorable. Parmi les plus remarquables, il faut citer la *Chanson de Fortunio*, un petit chef-d'œuvre, *Barbe-Bleue*, la *Belle Hélène*, la *Grande-Duchesse de Gerolstein*, les *Bavards* et les *Brigands*.

Offenbach, qui avait triomphé à l'Opéra avec le ballet le *Papillon*, où apparut dans tout l'éclat de son talent la malheureuse Emma Livry, morte brûlée vive en répétant le divertissement d'*Herculanum*, de Félicien David, Offenbach, dis-je, fut moins heureux à l'Opéra-Comique avec *Barkouf* et *Vert-Vert*. Il s'appretait, cet hiver, à prendre sa revanche à la salle Favart avec les *Contes d'Hoffmann*, partition longuement caressée et qu'il déclarait être sa maîtresse-œuvre.

Lui-même avec sa longue charpente osseuse, sa maigreur fantastique, son profil anguleux avait l'air d'un des personnages des contes qu'il avait mis en musique. Sous cet aspect à la Paganini, Offenbach cachait, comme l'illustre virtuose, un cœur excellent. Il adorait sa famille et se montrait le plus serviable des amis. D'un esprit très original, c'était un cau-

seur fort agréable, en dépit de son accent tudesque prononcé.

Ayant englouti sa fortune dans la direction de la Gaité, il entreprit une tournée en Amérique, dont il a publié un récit piquant et pittoresque. Remis un peu à flot par les dollars transatlantiques, il revint à Paris et recommença à donner opérettes sur opérettes. *Madame Favart* et la *Fille du Tambour-Major* obtinrent, ces deux dernières années, un succès colossal, bien que ces partitions fussent de beaucoup inférieures à celles que j'ai citées plus haut.

Offenbach a été le grand maître de la musique parisienne. Sa Muse n'était pas de haute envergure et relevait plus du boulevard que de l'Olympe; mais elle avait de la saveur, du style et une grâce prime-sautière de bon aloi. L'artiste était de fine race et on le sentait jusque dans les moindres pages de son œuvre.

Le Paris artistique a fait de magnifiques funérailles au regretté compositeur, et, non content de doter le foyer des *Variétés* de son buste, le *Figaro* organise, à ce théâtre, une représentation exclusivement composée de ses œuvres, qui sera une véritable apothéose.

A l'ordre des théâtres, toujours des nouveautés; M. Gondinet a remporté une victoire au Vaudeville avec ses *Grands Enfants*, pièce mouvementée, parisienne à outrance et bourrée d'esprit à demander grâce; aux Folies-Dramatiques, le *Beau Nicolas*, l'opérette nouvelle de M. Lacôme, promet à ce théâtre un pendant au succès séculaire des *Cloches de Corneville*, de notre ami Planquette. La semaine a été bonne pour les auteurs et pour les spectateurs — bonne, au total, pour Paris entier, car quel Parisien ne raffole pas du spectacle?

Il faut dire que le génie français est essentiellement théâtral. On pourrait facilement démontrer que tout en France prend naturellement et sans qu'on y pense des allures de théâtre, depuis les oraisons funèbres de Bossuet ou les plans de campagne de Turenne jusqu'aux fables de La Fontaine, qui sont autant de petites comédies, avec leur exposition et leur dénouement. Aussi le théâtre est-il le seul genre de littérature qui rende en France son homme populaire et l'enrichisse. La moindre pièce fait plus pour le renom d'un écrivain que trente volumes. C'est une nation d'acteurs : quoi d'étonnant à ce qu'elle honore les tréteaux?

Un duel, véritable assaut de salle d'arme et qui n'a pas duré moins de quarante-huit minutes, entre MM. de Aldama et Sohège, a fort défrayé les conversations des clubs cette semaine. M. Sohège a été blessé, mais sans gravité. La cause de cette rencontre était fort originale. Elle n'a été amenée que pour donner à chaque adversaire l'occasion d'appuyer, l'épée à la main, sa théorie sur un point de l'art de l'escrime.

A propos de bataille, l'état de M. Aurélien Scholl est de plus en plus satisfaisant. Le grand-duc Constantin, s'étant rencontré, chez le peintre Stevens, avec le spirituel écrivain, lui a témoigné toute sa sympathie et l'a chaudement complimenté de son rétablissement.

Les étrangers de marque font à peu près seuls les frais de la haute vie en cette saison à Paris. Le monde aristocratique est dans ses terres, où il chasse, danse et joue la comédie. Quand il se montre sur les bords de la Seine, c'est en passant et pour un mariage ou un enterrement. C'est ainsi qu'il y avait une fort belle assistance au mariage de M^{lle} de Maupas, fille de l'ancien ministre de l'Empire, à Saint-Thomas-d'Aquin, avec le baron Antoine de Tavernost. C'est un Maupas qui a été le créateur des boulevards de Paris — un joli titre d'illustration et un droit précieux à la gratitude nationale pour une famille, n'est-il pas vrai?

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

M. Jules Bessi vient de publier un *Guide-Indicateur des Étrangers à Nice* (*), qui renferme beaucoup de renseignements sur l'histoire, la topographie, le lan-

(*) Imprimerie Giletta, rue de la Préfecture, à Nice.

gage, les mœurs, les monuments et les curiosités du pays. Nous aurions été heureux de n'avoir qu'à louer cette publication, dont l'énumération qui précède permet d'apprécier le côté intéressant. Seulement, l'abondance des détails historiques, d'une exactitude contestable, et le lyrisme du style, inspirés par un patriotisme digne de respect, risquent d'être peu appréciés des étrangers, auxquels le volume est destiné.

C'est que le point de vue des lecteurs n'est souvent pas celui de l'écrivain, qui subit l'influence d'un autre milieu et d'un courant d'idées tout différent.

Il est à regretter d'ailleurs que, dans le pays des élégances, le *Guide* de M. Bessi ne se présente pas sous des dehors plus séduisants. C'est probablement à la recherche excessive du bon marché qu'il faut attribuer l'incorrection de forme et d'impression de ce volume. Mais en dépit de toute indulgence, il est difficile de le citer comme un chef-d'œuvre de la typographie des Alpes-Maritimes.

VARIÉTÉS

Des manies

La moitié des humains rit aux dépens de l'autre ;
Les fous ont leur manie et nous avons la nôtre.

DESTOUCHES.

« Les fantaisies humaines, a dit Montaigne, se découpent en cent façons, et qui voudrait décrire toutes les fantaisies de l'imagination ferait un gros livre. »

Esope jouait passionnément aux noix; Scipion l'Africain aimait à ramasser des coquilles sur le bord de la mer et à jouer, avec son ami Lœlius, à « cornichon-va-devant » (espèce de jeu qui consistait à ramasser en courant divers objets jetés à terre). Domitien s'enfermait seul pendant des heures entières pour attraper des mouches; un avocat du nom de Régulus, sous Domitien, se peignait le tour de l'œil droit ou de l'œil gauche et se marquait d'une mouche de taffetas blanc tel côté du front, suivant qu'il devait plaider pour le demandeur ou pour le défendeur.

L'empereur Alexandre Sévère n'avait pas de plus agréable passe-temps que de faire jouer des petits chiens avec de jeunes porcs. Charles XI excellait et prenait plaisir à ferrer les chevaux. Le célèbre philologue Joseph Scaliger, d'Agen, revêtait une lourde armure et dansait enfermé dans son cabinet. On connaît la manie de Théophile Gautier, qui ne s'habillait qu'à l'orientale.

Louis XIII dessinait au pastel et refaisait sans cesse le portrait de M. de Cinq-Mars, son grand écuyer.

Le cardinal de Richelieu se livrait à toutes les malices possibles envers ses domestiques : il leur donnait des nasardes et les pinçait. Le vieux Caton employait ses loisirs à varier les formules pour faire une bonne soupe aux choux. Un duc d'Albe, sous Philippe IV, eut l'entêtement de rester couché : il mourut après avoir vécu trois ans au lit. Le roi Louis XV cultivait les laitues, tournait et brodait. Louis XVI s'adonnait à la serrurerie.

Henrion (Nicolas), de l'Académie des Inscriptions et Médailles, né à Troyes en 1663, se morfondait à comparer la taille des hommes depuis la Création jusqu'à Jésus-Christ; il prétendait qu'Adam avait une taille de 123 pieds, Eve 118 pieds, Noé 103, Abraham 27 ou 28, Moïse 13, Hercule 10, Alexandre 6, César 5.

Au XVI^e siècle, un célèbre théologien, Samuel Bochart, s'épuisait en dissertations interminables au sujet de la chevelure d'Absalon, qui, selon lui, devait peser 200 sicles (plus d'un kilogramme).

Jean-Jacques Rousseau, qui avait tant de manies, causées par ses préoccupations, le trouble de son esprit et la méfiance de son caractère, en possédait notamment une des plus bizarres : le grand philosophe ne sortait jamais de son domicile sans être porteur d'une carte, d'un bout de papier ou d'une lettre, sur lesquels étaient inscrits son nom et son adresse. Il prenait soin d'écrire lui-même très lisiblement ces indications, et il plaçait la carte ou le papier les contenant, d'une façon très apparente, dans la poche de son gilet, afin qu'ils pussent être aisément trouvés sur lui par le premier venu.

Une fois, en 1776, cette précaution, prise en vue des accidents, fut, pour l'auteur d'*Emile*, d'une grande utilité.

Il passait rue Ménémontant, quand un énorme chien danois, appartenant à un personnage qui était en carrosse, l'attaqua et le terrassa. Jean-Jacques s'évanouit :

relevé par les rares passants de la rue, on l'interrogea vainement pour connaître sa demeure, afin de l'y transporter; mais on découvrit dans la poche de son gilet une carte sur laquelle étaient écrits ces mots :

Jean-Jacques Rousseau,
rue Plâtrière, ancien hôtel de Laval.

Le propriétaire du chien envoya, le lendemain, prendre des nouvelles du blessé; le domestique chargé de cette mission demanda à Jean-Jacques ce que son maître pourrait faire pour lui. — Qu'il attache son chien ! lui fut-il répondu.

Parmi les manies les plus répandues, il faut citer l'amour des collections. Tous les genres de collections sont possibles, et la manie de collectionner se divise en variétés aussi nombreuses que les étoiles du firmament ou le sable des mers.

Parmi les plus originales, il faut citer les dédicaces, les prospectus, les papiers timbrés d'époques et de pays divers, les papiers peints, les timbres-poste de toutes les nations, les affiches, les complaintes, les menus de dîners, les cartes de visite, les pièces de mariage, les pamphlets politiques, les factures, les cartes d'entrée de théâtre, les tabatières, les chaussures, les billets de naissance et de mort, etc., etc.

Nous avons connu un excellent homme qui poussait l'ordre chez lui à un tel point, que cela tournait à la manie véritable. Son cabinet de travail était entouré de grandes armoires munies de cartons représentant toutes les lettres de l'alphabet. Il ne recevait pas une lettre, une carte de visite, un billet de part, qu'ils ne fussent classés immédiatement dans une chemise et introduits dans le carton portant la lettre correspondant à la première du nom de l'expéditeur. Ancien haut fonctionnaire, ayant cette curieuse habitude depuis longues années, il possède une des plus singulières collections qu'il soit possible d'imaginer. Ses héritiers trouveront dans son cabinet de travail un trésor d'autographes.

Parmi les collectionneurs dont la bizarrerie a fait garder les noms, citons le prince de Talleyrand-Périgord, qui avait un si grand nombre de tabatières, que le roi Louis XVIII, en plaisantant, le pria de ne se présenter aux Tuileries qu'avec une tabatière nouvelle. Le célèbre diplomate s'amusait beaucoup aux dépens de ses visiteurs avec une tabatière à double boîte, dont un côté, celui qu'il leur offrait, contenait du tabac commun; l'autre, réservé pour lui seul, était garni d'excellente poudre.

Le grand Frédéric possédait 1,500 tabatières de tous genres. Elisabeth d'Angleterre mettait sa gloire à posséder 3,000 habits différents. L'impératrice Elisabeth de Russie a laissé une garde-robe de 8,700 habits complets.

Un bourgeois de Venise avait recueilli une quantité prodigieuse d'anneaux de fiancés du XVI^e siècle. Ces anneaux, dont il se faisait à l'époque un débit incroyable dans la ville des doges, avaient été revendus aux marchands de bibelots.

On les nommait *ricordini* (petits souvenirs). Henry Beer, frère de l'auteur de *Robert le Diable*, avait un assortiment considérable d'affiches de spectacles de Berlin et d'autres théâtres. Il en possédait autant que de cannes, et il est mort tenant une canne dans chaque main.

A propos d'affiches, rappelons les charmants souvenirs qui suivent :

La comédie à Cirey avait ses affiches posées sur la porte de la chambre de M^{me} Denis et sur celle des visiteurs. Le petit théâtre de la reine Marie-Antoinette, à Trianon, avait les siennes imprimées sur satin blanc. L'opéra des petits appartements de Versailles avait ses affiches imprimées en or (1748).

Un garçon de bureau du Ministère de l'Intérieur, à Paris, avait eu la patience de recueillir les timbres-poste oblitérés, en nombre suffisant, pour tapisser entièrement sa chambre, sur les murs de laquelle il les colla lui-même.

Il ne faut pas confondre les manies (produits plus ou moins bizarres de l'originalité humaine) avec les patientes recherches, les longues études provoquées par l'amour de la science et basées sur le savoir. Si nous rions, avec Champfleury, des amusants collectionneurs qui font la joie de la ville de Molinchart, nous accordons tout notre respect à ces savants laborieux, qui, rassemblant le fruit de leurs découvertes et le résultat de leurs travaux, apportent modestement leur concours à l'œuvre immense des connaissances universelles.

Quel que soit d'ailleurs le caractère plus ou moins sérieux et utile de la manie des collectionneurs, on ne saurait lui refuser l'avantage de procurer à ceux qui en sont affectés des joissances paisibles, sans inconvénients pour les tiers, dont le charme intime est une source infinie de compensations aux chagrins de la vie et un préservatif contre les désordres physiques et moraux qu'engendre l'oisiveté. C'est souvent, pour la

vieillesse, une utile distraction et un brevet de longue vie.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Henri Leydet, notaire à Monaco, à la date du vingt-un septembre dernier, enregistré et transcrit,

La Société Anonyme des Bains de Mer de Monaco, ayant fait élection de domicile à Monaco, au siège de la Société, à Monte Carlo,

A acquis, pour le prix de trente-cinq mille francs, De monsieur Henri Crovetto, entrepreneur de voitures, et de son épouse, dame Dévote Delpiano, sans profession, demeurant et domiciliés ensemble à Monaco, ayant élu domicile en leur demeure audit Monaco, rue Grimaldi, quartier de la Condamine,

Une parcelle de terrain de quatorze cent soixante mètres carrés, complantée d'oliviers, citronniers, orangers et vignes, située à Monaco, quartier de Saint-Roman ou Testimonio, ainsi que toutes les sources y existantes; cette parcelle contenant une petite maison d'un étage sur rez-de-chaussée et sous-sol, un réservoir, une galerie souterraine et deux puits; ensemble la petite parcelle, inculte et sans valeur, dans le vallon de Saint-Roman; le tout situé dans le bas de la propriété Crovetto et confrontant, au nord, au restant de la propriété des époux Crovetto et au sieur Martin; au midi, au chemin de fer; à l'ouest, à monsieur de Millo, et, à l'est, au milieu du vallon de Saint-Roman, formant la limite de la Principauté.

Le onze courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte susénoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le onze octobre mil huit cent quatre-vingt.

ETUDE DE M^e VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis Valentin, notaire à Monaco, le trois juillet mil huit cent quatre-vingt,

Madame Marie-Charlotte Hensel, veuve de monsieur François Blanc, ladite dame propriétaire, demeurant à Monaco.

A acquis de monsieur Théophile Bellando de Castro, ancien notaire, et de monsieur Lucien Bellando de Castro, lieutenant-colonel d'Etat-Major, et madame Anna-Joséphine Bogner, son épouse, demeurant tous trois à Monaco,

Une propriété située à Monaco, au quartier dit les Salines, d'une superficie de six mille vingt-sept mètres quarante-cinq centimètres, traversée, du sud-est au nord, par un chemin vicinal et complantée, pour la partie à gauche de ce chemin vicinal, en oliviers et caroubiers, et inculte pour la partie à droite; confrontant, savoir: le terrain complanté, du midi, au boulevard Charles III ou route de Monaco au cap d'Aïl et à un hors ligne du chemin de fer; de l'ouest, aux hoirs de monsieur Pierre Aureglia; du nord, au chemin vicinal susindiqué; et, de l'est, à un point du hors ligne du chemin de fer et audit chemin vicinal. Le terrain inculte: de l'est, au hors ligne du chemin de fer; du midi, au susdit chemin vicinal; de

l'ouest, à un terrain appartenant à Son Altesse Sérénissime le Prince; et, du nord, au rocher des Révoires et audit terrain de Son Altesse Sérénissime.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de quatre-vingt-dix mille quatre cent onze francs soixante-quinze centimes.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le onze octobre mil huit cent quatre-vingt.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le onze octobre mil huit cent quatre-vingt.

Signé: L. VALENTIN, défenseur.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 10 Octobre 1880

NICE. b. *Ste-Rose*, fr., c. Odde, vin.
MARSEILLE. b. *Trois-Frères*, id., c. Siccard, briques.
ID. b. *Félicien*, id., c. Ansaldo, id.
GOLFE JUAN. b. *l'Eclaireur*, id., c. Jovenceau, sable.
ST-TROPEZ. t. *St-Antoine*, id., c. Ricci, vin.
MENTON. balanc. *Penelope*, id., c. Bertiloti, charb.
ST-TROPEZ. bal. *Jeune-Valentine*, id., c. Palmaro, vin.
ID. balanc. *Belle-Brise*, id., c. Corras, id.
GOLFE JUAN. b. *Marie-Claire*, id., c. Musso, sable.
ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id.
ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.
ID. b. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, id.
ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.
ID. b. la *Fortune*, id., c. Moute, id.
ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
ID. b. *l'Alexandre*, id., c. Ricord, id.

Départs du 4 au 10 Octobre 1880

VILLEFRANCHE. b. *Ste-Rose*, fr., c. Odde, sur lest.
CALVI. b. *Félicien*, id., c. Ansaldo, id.
GOLFE JUAN. b. *l'Eclaireur*, id., c. Jovenceau, id.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétaire du Casino.

Conformément à la résolution de l'Assemblée Générale ordinaire du 23 avril dernier, Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire le 31 octobre prochain, à 3 heures de relevés, au siège de la Société, à Monaco.

La réunion a pour objet :

- 1° L'examen d'un règlement d'administration;
- 2° L'examen et l'approbation, s'il y a lieu, de divers traités d'achat et d'échange de terrains;
- 3° Et les communications de la Direction sur la marche des affaires et ses propositions concernant les crédits ouverts.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPERATURE DE L'AIR Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir									
	3	758.5	758.3	757.5	757.5	758.3	19.6	21.2	20.7	19.6				18.6	80	S O, S E soir	très beau		
4	60.1	60.0	60.0	61.0	61.6	20.2	21.9	21.8	21.0	20.6	81	O S O fort	beau						
5	63.6	62.5	61.5	61.7	61.2	21.0	22.0	21.5	20.8	20.2	76	S E	voilé						
6	61.3	60.8	60.1	59.7	59.3	21.4	21.9	22.0	21.4	22.2	78	id.	id. nuit pluie						
7	60.2	60.7	59.7	60.0	60.0	21.2	22.2	22.4	21.5	21.0	83	id.	couv., nuit orage						
8	58.8	58.9	58.0	59.3	60.1	19.7	21.5	21.0	19.6	18.6	75	O N O	couv. pluie, s. beau						
9	62.6	62.7	62.5	62.7	63.5	18.6	20.5	20.8	19.0	18.0	55	S S O	très beau						
DATES																			
Températures extrêmes														Pluie tombée: 39 ^{mm}					
Maxima													21.5	22.5	22.4	22.8	23.0	22.3	21.4
Minima													16.3	17.2	17.8	18.5	19.5	16.3	15.5

LES ÉPHÉMÈRES

Poésies de J.-B. LAN

En vente au Kiosque, à la Gare de Monte Carlo et chez tous les libraires.

A VENDRE de suite, **VILLA MARIE**, rue Grimaldi. S'adresser à M^e Valentin, notaire, place du Palais, ou au propriétaire, M. François Martin, à Saint-Laurent du Var (Alpes-Maritimes).

Billard neuf à vendre S'adresser à M. Fabre, rue du Rocher, à la Condamine.

CODE DE L'ENREGISTREMENT

DU TIMBRE, DES HYPOTHÈQUES, DES DROITS DE GREFFE ET DES VENTES PUBLIQUES DE MEUBLES DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

Le Code d'instruction criminelle

Le Code pénal — Le Code de Commerce

En vente au bureau du journal. — Prix : 3 fr.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.

Dépôts : A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

Le *Moniteur de la Mode* est une des plus élégantes publications parmi celles qui s'adressent aux dames et aux jeunes personnes. Les noms les plus autorisés figurent dans le personnel de sa rédaction et justifient son succès. Citons seulement les chroniques de toilettes signées : *Gabrielle d'Eze*, les chroniques mondaines de Bachaumont, des articles littéraires, revues, courriers des théâtres, lettres, etc., par la comtesse de Bassanville, Elie Frébault, Ernest Faligan, Xavier Aubriet, H. de Parville, Robert Hyenne, *e tutti quanti*.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. Il a quatre éditions. On s'abonne 3, rue du 4-Septembre, à Paris.

Leçons de Piano. — M^{me} Pauline Cioco.

Rue du Milieu, 16, Monaco.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A DATER DU 24 MAI 1880 — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	503	487
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	omn.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
16	1 95	1 45	1 10	Nice	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
7	» 85	» 65	» 45	Eze	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebr.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Menton	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
				Gènes	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.	STATIONS	478	533	482	486	488	492	494	498
					mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
10	1 20	» 90	» 65	Menton	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
9	1 10	» 80	» 60	Eze	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-s-Mer	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
47	5 75	4 30	3 15	Nice	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
173	21 30	16	11 70	Nice } arrivée	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
240	29 55	22 15	16 25	Nice } départ	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
				Cannes	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
				Toulon	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
				Marseille	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi ; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT
avec grande terrasse sur la mer
TABLE D'HOTE
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.
CUISINE FRANÇAISE

SALON DE CONVERSATION
où se trouvent tous les journaux et publications littéraires
La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS
en toute saison
ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE
Installation récente des plus complètes
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

HOTEL DE LA PAIX
Rue Basse, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA
(maison meublée).
tenue par Erasme Ray.
Boulevard de la Condamine.

HOTEL DE RUSSIE
et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX
ANNEXE DE L'HOTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE
A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro ; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or ; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.